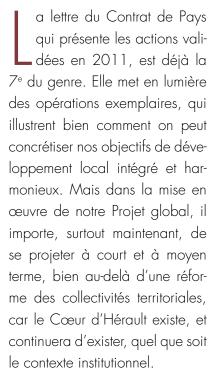


La Lettre du contrat de Pays

Et maintenant...



2011-2013 : La fin du premier cycle

La Charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault vient d'être labellisée « Agenda 21 » par le ministère de l'environnement et du développement durable pour une durée de trois ans. Cela consacre et valide la qualité de la démarche initiée en 2001. Ce label a été obtenu à l'issue d'une expertise neutre effectuée par des spécialistes externes à notre territoire. Bien sûr, tout n'est pas parfait et nous devons encore nous améliorer. notamment en matière d'évaluation et de concertation. Mais cela vient nous conforter et nous encourager pour les trois prochaines années, période qui correspond donc à la fin de notre première Charte de Pays.

2014-2020 : Le prolongement d'une dynamique

Dès 2012, il nous appartiendra de commencer les travaux de concertation pour préparer le nouveau projet stratégique de développement du Cœur d'Hérault. Réviser, renouveler notre Charte de Pays ou notre Agenda 21 local territorial, voilà ce qui nous attend. Nous devrons nous projeter à moyen et long terme à partir d'un diagnostic partagé. Nos forces, nos faiblesses, nos envies et nos besoins devront être exprimés pour bâtir un futur en adéquation avec nos attentes, nos souhaits et nos désirs.

Comptant sur votre implication et votre action, je vous souhaite une bonne lecture de la présente lettre

> Le Président Louis VILLARET





Novembre 2011

Sommaire

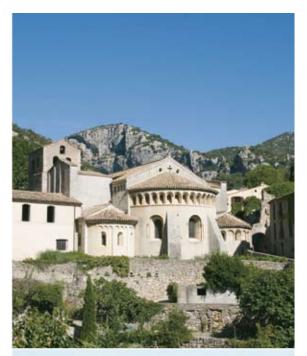
- Contrat de Pays bilan programmation 2011 > pages 2 à 6
- Santé publique et service à la personne La Maison Médicale de Garde > page 7
- Manifestations culturelles et environnement Les éco-festivals en 6 questions > page 8
- Format numérique et itinérance cinématographique Cinéma Alain Resnais > page 9
- Art, sciences, innovation et patrimoine
 Pôle Sud, un lieu d'activités à échelle humaine
 page 10
- Développement viticole IGP Vicomté d'Aumelas, une signature vigneronne > page 11
- Dynamisation
 des acteurs économiques
 Portail internet et foire virtuelle
 > page 12

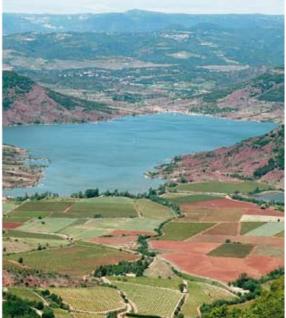
Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011

	aa ^-	Financements prévisionnels									
Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres			
AXE 1 : L'UNIC	AXE 1 : L'UNION ET L'ORGANISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE										
Animation générale du Pays Cœur d'Hérault - Observatoire	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	393 000	219 000	120 000	50 000	4 000					
Etude de définition organisation et fonctionnement	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	25 000	10 000	15 000							
Animation LEADER, mise en place de la mission	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	74 500	11 175	22 350			40 975				
Information de la population (lettre numérique-brève-lettre papier-actualisation site internet)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	17 000	5 000	12 000							
Promotion agenda 21	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	15 000	4 500	3 000		7 500					

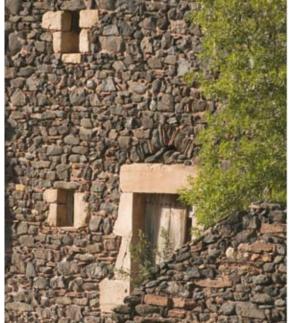
AXE 2: UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX

Objectif 1 : GÉRER DE MANIÈRE ÉCONOME L'ESPACE, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT										
OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : Abbaye Saint Benoît d'Aniane - Etudes de faisabilité	CC Vallée de l'Hérault	185 800	46 890	50 875	47 700	40 335				
OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : expérimentation navette Maison du Site - Maison de la poterie	CC Vallée de l'Hérault	37 358	7 472		11 207	18 679				
OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : schéma d'interprétation du patrimoine	CC Vallée de l'Hérault	49 300	9 860		14 790	12 325	12 325			
Plan de gestion du Salagou : animation charte architecturale et paysagère	SM Salagou	30 000	2 700	3 300	10 000	10 000		4 000		
Plan de gestion du Salagou : observatoire de la fréquentation	SM Salagou	30 000	2 700	3 300	9 000	15 000				
Plan de Gestion Salagou : expérimentation guides de découverte patrimoine, sport et nature (LEADER)	SM Salagou	18 200	14 560		3 640					
Camping Baie des Vailhès (équipement)	CC Lodévois et Larzac	250 000	150 000	100 000						
Plan de Gestion Salagou : étude pour la Réserve Naturelle Régionale	CC Clermontais	20 000	4 000		16 000					
Plan de Gestion Salagou : éclaircissage du Cirque de Mourèze	CC Clermontais	100 000	20 000		10 000	10 000	60 000			









Libellé des actions	Maître	Financements prévisionnels								
	d'ouvrage	Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres		
Objectif 2 : CONSTRUIRE ET HABITER AUTREMENT										
Journées de sensibilisation des élus à l'urbanisme durable et mallette pédagogique (LEADER)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	38 376	8 616	14 400			15 360			
Espace Info Energie - Renforcement secteur Cœur d'Hérault	GEFOSAT	8 000	4 000	4 000						
Unité de broyage plaquettes-bois énergie	Syndicat Centre Hérault	411 670	114 648	164 688		50 000	82 334			
Objectif 3 : RENFORCER L'ARMARTURE TERRITORIALE PAR LA MISE À NIVEAU COORDONNÉE DES ÉQUIPEMENTS DES BOURGS CENTRES										
Aménagement de la ZAC ESTAGNOL de Clermont l'Hérault	CC Clermontais	375 000	300 000	75 000						

AXE 3 : LA COHÉSION SOCIALE ET UN CADRE DE VIE HUMAIN

Ojectif 5 : ADAPTER À LA NOUVELL	E DÉMOGRAI	PHIE LES S	ERVICES PU	BLICS ET	À LA PER	SONNE		
Coordination du projet et du réseau santé Pays Coeur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	25 000	5 000	10 000	10 000			
Maison Médicale de Garde du Cœur d'Hérault	Association de la Maison Médical de Garde Cœur d'Hérault	20 000	4 000	8 000		8 000		
Aménagement du relais assistante maternelle (RAM) des 3 Fontaines	CC Vallée de l'Hérault	105 052	46 252			38 400	20 400	
Modernisation et extension de l'ESAT du Caylar, atelier de production « le Roc Castel » - Tranche 2	CC Lodévois et Larzac	677 500	150 000	150 000	127 500			250 000









Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011



	Maître		Fi	nancemen	ts prévision	nels		
Libellé des actions	d'ouvrage	Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres
Objectif 6 : SOUTENIR ET RENFORCE	R LA DYNA	MIQUE CL	ILTURELLE					
Mission culture du Pays (coordination générale, agenda culturel papier, forum annuel, études et prospective)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	27 500	23 000	15 000	9 500		
Les Ecofestivals du Cœur d'Hérault (LEADER)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	20 000	0	9 000			11 000	
Itinérance cinématographique (LEADER)	Office culturel du Clermontais	60 760	12 760	21 600			26 400	
Equipement numérique salle de projection	Office culturel du Clermontais	103 612	10 370	10 000	10 000			73 242
Acquisition de matériel scénique (LEADER)	CC Lodévois et Larzac	49 179	12 179	10 000	10 000		17 000	
Etude et 1er aménagement du centre muséographique du CIST à St Jean de Fos	Asso du «Musée Vivant»	78 500	32 500	23 000			23 000	
Festival Musiques et Passions	Les amis des Orgues de Clermont l'Hérault	37 200	19 500	5 100	5 000			7 600

AXE 4: LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSES LOCALEMENT

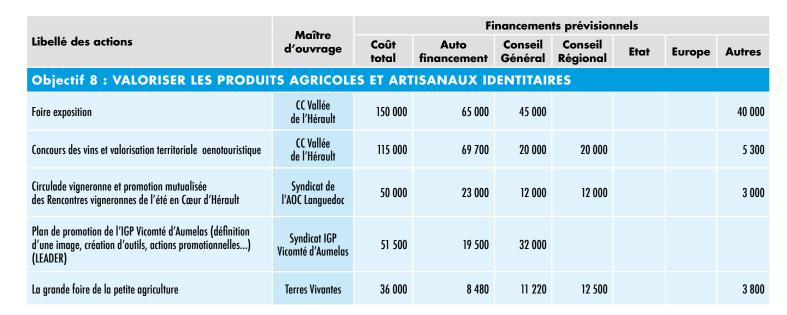
Objectif 7 : SE FORMER ET TRAVAILLER EN CŒUR D'HÉRAULT										
Promotion des actions locales pour l'emploi (coordination et communication de calendrier, organisation de 3 événements)	Maison de l'Emploi	55 621	32 821	8 000	14 800					











5	Ŀ	d

Objectif 9 : DEVELOPPER UN TOURISME INTEGRÉ										
Communication saison 2012 : éditions touristiques saisons 2012 (guide d'appel, guides pratiques et guides thématiques) et opérations marketing	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	54 500	44 000	10 500						
Aménagement d'un parcours d'obstacles équestres et Concours hippique international du cœur d'Hérault (LEADER)	Association « Les cavaliers des Trois Fontaines»	77 000	15 000	12 000	5 000	6 000	25 000	14 000		
Restauration du Château des Guilhem (1ère tranche/3)	Commune de Clermont l'Hérault	228 000	102 600	60 000	65 400					
Etude pour la création d'un circuit touristique de valorisation du patrimoine	Commune de Fontès	4 000	800	3 200						
Acquisition et étude de mise en valeur	Commune	60 000	12 000	31 800	16 200					
de la mine de Pioch Farrus	de Cabrières	15 000	7 050	7 950						



Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011

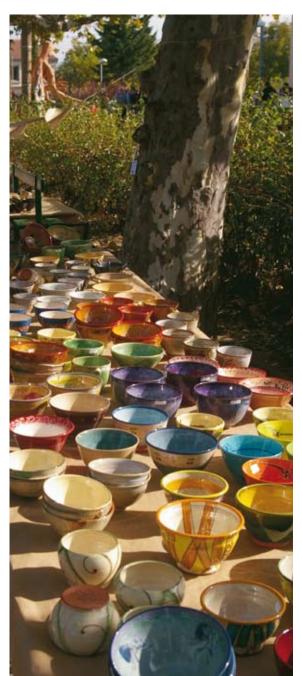
	Maître	Financements prévisionnels							
Libellé des actions	d'ouvrage	Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres	
Objectif 10 : ORIENTER ET STRUCTU	RER LE DEVE	LOPPEME	NT ECONOM	IQUE					
Coordination- animation	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	33 500	33 500				8 000	
Pépinière d'entreprises	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	160 000	22 000	18 000	45 000		75 000		
Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	15 000	21 500	13 500		25 000		
Appui aux démarches collectives agroalimentaires et alimentaires	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	20 000	4 000	6 000				10 000	
Mission de développement de l'écoconstruction	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	42 190	16 850	15 165	5 225		4 950		
Vie du Club des Entreprises	Club des Entreprises du Cœur d'Hérault	46 898	11 898	20 000			15 000		
Maison de l'Economie du Pays Cœur d'Hérault requalification pépinière d'entreprises	CC Vallée de l'Hérault	400 000	250 000	50 000	50 000	50 000			
Création d'un multiservice à Puéchabon (murs)	Commune de Puéchabon	159 617	31 924	29 400	18 480	56 313	11 000	12 500	
TOTAUX		5 205 333	2 040 305	1 304 848	627 942	336 052	464 744	431 442	











Santé publique, service à la personne

La Maison Médicale de Garde du Coeur d'Hérault

Disposer de moyens indispensables pour favoriser un meilleur accès aux soins en Pays Cœur d'Hérault, telle est la vocation de l'association PULMECH (Association de Permanence des soins et Urgences Libérales des Médecins Généralistes du Cœur d'Hérault) qui a créé une Maison Médicale de Garde (MMG) à Clermont l'Hérault. Rencontre avec le Docteur Drissi.

omment est né le projet de Maison Médicale de Garde?

La naissance du projet a eu lieu il v a 3 ans sur le constat suivant : en prenant les 4 secteurs de garde qui se sont réunis autour du projet, c'està-dire Paulhan où il n'y avait pas de garde, Lodève où le tour de garde était normal mais présentait quelques difficultés, Gignac et Clermont l'Hérault où il y avait des trous dans les gardes, on pouvait se retrouver avec un territoire de 70 000 habitants sans médecin de garde. Une catastrophe! Suite à une réunion de médecins, nous avons été en phase autour d'une idée évidente : en nous coordonnant, nous aurions moins de gardes, améliorant ainsi la qualité de vie des médecins et l'accès aux soins des patients. Il faut savoir que lorsque nous terminons notre semaine de travail le



samedi en enchainant la garde du week-end, nous nous retrouvons le lundi sur les genoux. Par contre, si ça n'arrive une ou deux fois par an, on se dit « bon allez, je peux faire un effort ».

Ensuite on s'est organisé selon la disponibilité des médecins, pour aver-

tir les patients qu'ils pouvaient aller à la MMG de Clermont l'Hérault, idéalement en appelant le 15 pour connaître l'horaire de rendez-vous. limitant ainsi le temps d'attente. En cas d'urgence réelle, nous réorientons le patient vers le SAMU et non vers La MMG car nous n'avons pas d'équipement de réanimation. Cette MMG est ouverte tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de midi à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit. Le délai d'attente est de 20 à 30 minutes grand maximum. On essaye donc de donner un peu de confort aux patients, aux médecins, à la secrétaire, de faire quelque chose qui soit le plus huilé possible. De minuit à 8h, c'est le Centre d'Accueil et de Permanence de Soins de Lodève (le CAPS, ouvert 24h/24) qui prend le relais de la MMG

Pour créer ce projet, vous avez monté une association ?

Après avoir convaincu une quarantaine de médecins du Pays sur les 4 secteurs, s'est créée il y a 3 ans l'association « PULMECH ». Nous nous sommes organisés sur 3 axes parallèles mais distincts : la MMG, l'AMU (Aide Médicale d'Urgence) et le pôle pédopsychiatrique. Le Docteur Lassalvy, ancien cardiologue et ancien maire de Gignac, Président de la commission Santé du Pays, s'est lancé dans un travail

titanesque d'état des lieux. L'état de santé local était déplorable : mortalité plus forte que les régions avoisinantes et qu'au niveau national, prise en charge sociale lamentable. Tout était à refaire. Les services du Pays nous ont aidés à préparer tous les dossiers et nous nous sommes donc lancés

La naissance de la MMG a eu lieu

le 20 juin 2011 avec 40 médecins participants aux tours de garde. Nous avons été aidés financièrement par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon, l'Etat au titre du FNADT, et les Communautés de Communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault. La MMG à très rapidement fonctionné, réalisant plus de 800 actes depuis sa création. Les médecins et les usagers sont ravis. D'ailleurs, les usagers ont créé une association présidée par M. Jeanjean. Cette association nous a encouragés car il fallait leur donner des réponses. Quand vous habitez à Clermont l'Hérault, vous avez certains droits médicaux alors qu'à Sète vous en avez beaucoup plus, ce n'est pas normal! Pourtant en terme de population, c'est équivalant. Là bas il v a un SAMU, une MMG, un scanner, des IRM et ici non. Pourquoi ? La question a été posée comme cela. Nous avons été appuyés régulièrement par cette association. Nous avons mis en place deux réunions principales : la

✓ Pour appeler la Maison Médicale de Garde, composez le 15 ✓

première pour l'organisation interne de l'association PULMECH et la seconde où la majorité des médecins sera invitée afin d'avoir leur ressenti et de voir les axes d'amélioration.

Vous êtes donc optimiste sur l'avenir?

Il n'y a déjà plus de trous dans les gardes. Mais nous sommes encore excentrés pour des bilans complémentaires radiologiques et biologiques. Ensuite il y a le problème des pharmacies. Il peut il y avoir un patient qui va venir de Paulhan à la MMG de Clermont l'Hérault, et il va devoir aller chercher ses médicaments à Saint jean de Fos.

La MMG n'est que le germe d'un processus, cela doit attirer le reste. Il y a le problème du déplacement, de l'urgence, l'accident vasculaire cérébral, l'infarctus, l'accident de la route...Qui y va ? Je pense que l'on peut réfléchir à des solutions intermédiaires. C'est en cours, On attend d'avoir bien installé la MMG et on va se pencher sur ces problèmes.

Pour plus de précisions, contactez Lauriane Cottel au : 04 67 88 44 70 (MLJ)

Manifestations culturelles et environnement

u'est-ce qu'un éco-festival? L'éco-festival est une manifestation qui est organisée en prenant des mesures réduisant l'impact sur les paysages et l'environnement en général. Les festivals ayant lieu sur des périodes courtes, rassemblant beaucoup de monde (jusqu'à 45000 personnes pour le festival de Lodève) et dans des lieux qui ne sont pas forcement fait pour cela (milieux naturels), les organisateurs sont accompagnés pour réaliser les manifestations dans ce cadre-là

L'éco-festival ne s'adresse qu'aux petits festivals?

Non, mais c'est plus facile à mettre en place sur de petits événements. Cependant, les gros festivals sont visés car c'est là qu'il y a le plus d'impact. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a créé un référenciel pour les éco-événements, permettant de suivre une méthode efficace.

Qu'amène le Pays Cœur d'Hérault aux éco-festivals ?

L'ADEME a défini en amont la manière d'organiser une manifestation éco-responsable et comment évaluer le travail fait. Par contre, il n'y a aujourd'hui aucune obligation pour un organisateur, en termes de subventions publiques, d'organiser un éco-événement. L'idée du Pays Cœur d'Hérault est de créer un col-

Les éco-festivals en 6 questions



lectif d'éco-festivals pour qu'il y ait un réseau de partage d'expériences et une coordination mutualisant certains achats, certaines expériences... Cette idée de collectif est originale en Languedoc-Roussillon car elle n'y a jamais été réalisée.

Qui peut composer le collectif des éco-festivals ?

Depuis plusieurs années, le Pays Cœur d'Hérault édite un programme papier des festivals sur le territoire. Il coordonne les dates, fait une promotion commune et renvoie le public d'un festival à l'autre. Ce groupe d'organisateurs présent dans le programme a grandi au fur et à mesure des années, les partenariats se sont développés. Le Pays Cœur d'Hérault a proposé l'idée de recentrer ce collectif sur l'éco-festival, en créant une charte d'engagement. Le

développement durable étant assez contraignant, il faut réfléchir différemment à la manifestation, ce qui demande plus de moyens autant en termes humains que financiers. Cette année, il y a eu 10 festivals qui ont signé la charte, le but étant que ce collectif grandisse puisqu'il y a une vingtaine de festivals sur notre territoire.

Existe-t-il une sorte de boîte à idées pour les éco-festivals ?

Il y a eu des animations de sensibilisation entre l'association « Demain la Terre », située à Gignac et les participants. Il y avait de petites évaluations qui étaient réalisées au niveau des idées et des suggestions. Le but n'était pas de moraliser ou de culpabiliser les gens, car ce sont des lieux de fête, de convivialité. Ces évaluations étaient très

ludiques, faisaient passer un message et ont bien fonctionné. Certains organisateurs ont mis en place des tarifs moins importants pour le public qui se déplace en covoiturage ou en transports en commun. Ce sont des idées incitatives qui permettent de progresser.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

L'année 2011 est une année de démarrage qui a vu se mettre au point le plan d'action et les outils de communication. Des évaluations vont être réalisées sur ce qui s'est passé lors de ces éco-festivals. Des réunions de concertation ont eu lieu et une stratégie à été mise au point. Cet été, les 10 éco-festivals signa-

taires de la charte ont testé différents outils, par exemple des gobelets réutilisables qui sont prêtés d'un festival sur l'autre. L'année prochaine, un travail va se développer sur la formation, par exemple sur le tri des déchets car il y a des choses qui ont été mal organisées en amont. Des efforts seront demandés au niveau du matériel de scène, en privilégiant des accessoires qui consomment moins. L'idée est d'insister sur ces aspects. C'est une démarche progressive à long terme.

Il faut changer les habitudes, sensibiliser les gens, sensibiliser les équipes de bénévoles au sein des festivals par des formations.

Contact : Magali Leon-Philip 04 67 44 39 74



Format numérique et itinérance cinématographique



Q uelle industrie décide de passer du 35 mm au numérique ? C'est légiféré ? c'est une industrie qui décide ?

Ce sont les distributeurs qui décident. C'est eux qui nous disent : « un jour, ce film n'existera plus en format 35 mm, il n'existera qu'en format numérique, donc si vous êtes équipés tant mieux si vous ne l'êtes pas tant pis ». Derrière, il y a quand même toute une réglementation qui est faite en accord avec le CNC, qui est un peu le ministère du cinéma. Il faut savoir qu'en 2011, puisque cela fait maintenant 10 ans que des salles de cinéma s'équipent en France, nous avons franchi le cap des 50% de salles équipées! Il y a 5 000 écrans en France et plus de 2 500 sont équi-

Cinéma Alain Resnais : 3D et ciné dans les villages

Suite à l'abandon progressif de la bobine 35 mm au profit du format numérique, l'équipement des salles de cinéma subit une véritable révolution. Fin 2012, l'ensemble du parc mondial aura fait la transition. Nous nous sommes entretenus avec Rémi Hussenot, directeur du cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault, qui nous parle de ce transfert mais aussi du cinéma itinérant.

pés en numérique. Cela concerne la grande et moyenne exploitation. Maintenant c'est au tour de la petite exploitation, qui compte plus de 2 000 cinémas.

Le cinéma Alain Resnais en fait partie ?

On en fait complètement partie, ici, à Clermont l'Hérault. Nous sommes dans la petite exploitation. C'est donc à nous de réaliser cette phase de transition. Nous sommes, il me semble, la deuxième salle de petite exploitation du Languedoc-Roussillon à s'équiper. L'équipement s'est fait en juin 2011, avec toute la complexité organisationnelle que cela engendre.

Le Pays Cœur d'Hérault travaille sur cette organisation?

Le Cinéma Alain Resnais est une structure clairement identifiée dans le schéma directeur de développement culturel du Pays Cœur d'Hérault. Il y a un lien entre la ville de Clermont l'Hérault et le Département, les choses sont en cours également avec la Région, l'Etat via le CNC. A très court terme, c'est d'arriver à tout finaliser car cela bouleverse toutes nos habitudes de travail en termes de programmation, de suivi des films, en organisation, en administratif, pour les déclarations de bordereaux. On a pris le train en marche, il reste beaucoup de choses à peaufiner, beaucoup de points à réorganiser.

L'originalité du numérique, c'est aussi de permettre la diffusion en 3D. On va donc en profiter pour remettre le cinéma au propre avec beaucoup de rangements, quelques travaux, des petites choses qui vont donner un petit coup de propre au cinéma.

Vous avez également le projet de cinéma itinérant qui se met en place.

Le cinéma itinérant (de plein air ou en salles dans différents villages du territoire) permet de créer du lien social dans les villages périurbains (Puéchabon, St Pargoire, Paulhan...), ca dynamise le cinéma. Même si on n'a pas le confort d'une salle de cinéma, on a accès aux films, ce qui permet à la fois au public ne pouvant pas se déplacer de voir et de bénéficier de toute cette actualité culturelle, de loisir et artistique qui est quand même pratiquement inépuisable. En même temps pour ceux qui ont perdu l'habitude du cinéma, cela peut redonner l'envie d'aller dans une salle et de profiter du plein confort et de la qualité proposés.

Quel est le rayonnement pour le cinéma Alain Resnais puis ensuite pour l'itinérant?

Pour le cinéma Alain Resnais, on va au-delà du rayon d'action de 15-20 kilomètres que l'on partage avec d'autres salles. Pour l'itinérant, il y a déjà deux phases. La première, pour le projet actuel, est soutenue par des financements du programme LEADER où on est sur tout le territoire Cœur d'Hérault donc aussi sur la communauté de commune de Lodève. C'était un peu pour poser le projet. La seconde, qui est le cœur du projet qu'on va essayer de maintenir par la suite, ce sont les grands alentours de Clermont l'Hérault et quelques grands sites.

On ne veut surtout pas pénaliser les salles existantes. Il faut faire attention au fait que Lodève ait son cinéma et en même temps aller sur des territoires où il n'y a personne. La nature même du cinéma Alain Resnais, c'est avant tout la salle fixe. L'itinérant est un complément, c'est un plus que l'on a très envie de développer. On va dire que si on a déjà 5-6 lieux autour de Clermont l'Hérault, qui gagnent fidélité et renouvellent le projet itinérant, ce sera déjà formidable et nous serons épanouis.

Contact : cinéma Alain Resnais 04 67 96 03 95



Art, sciences, innovation et patrimoine



Parlez-nous du nouveau Pôle Sud en Cœur d'Hérault

Pôle Sud regroupe plusieurs structures générant leurs activités ici, à Saint-lean-de-Fos, dont deux associations avec lesquelles je collabore souvent : le Musée Vivant du Roman d'Aventures, qui existe depuis 15 ans et qui est une structure de diffusion d'expositions faisant travailler des artistes locaux, et le CIST (Centre de l'Imaginaire Scientifique et Technique) que nous avons créé avec des gens du territoire et y agit depuis presque 7 ans. Le CIST propose des expositions et animations de vulgarisation scientifique au grand public et aux scolaires dans de nombreux villages du Cœur d'Hérault et s'appuie

Pôle Sud, un lieu d'activités à échelle humaine

Rencontre avec Frédéric Feu, metteur en scène de spectacles scientifiques et scénographe, spécialisé dans la vulgarisation des sciences et des savoirs vers tous les types de publics et en particulier les scolaires.

désormais en plus sur Pôle Sud , en tant que lieu de diffusion.

Par qui est porté le projet ?

Le projet est porté pour sa programmation culturelle par le CIST, mais pour son environnement beaucoup plus large par le Musée Vivant. C'est une structure qui a plus d'ancienneté et qui fait partie des réseaux de culture scientifique au niveau national. Nous avions besoin avec Pôle Sud de toucher des entreprises, des universités, des artisans, des ingénieurs et le Musée Vivant avait déjà beaucoup de contacts y compris dans plusieurs pays d'Europe.

Pôle Sud est un lieu que nous sommes en train de créer à Saint-Jean-de-Fos. Ce projet va faire travailler sur place des ingénieurs et artistes venus de tous les pays européens sur des créations qui auront, à la fois, un retentissement local en Cœur d'Hérault et des possibilités de diffusion plus larges. C'est aussi un pôle d'activités économiques.

Quelle surface occupez-vous?

Le lieu représente près de 2 000 m² où viennent agir différents acteurs, sociétés et associations, dans les domaines des arts et des sciences : restauration de livres anciens, soufflage de verre, théâtre scientifique... on a aussi des ingénieurs, des architectes, des spécialistes du numérique... Les structures associées disposent d'un petit espace pour travailler individuellement, puis de vastes espaces communs pour travailler ensemble.

Comment envisagez-vous l'avenir?

L'avenir est immédiat car on a déjà bâti le fait de travailler ensemble, ce qui nous donne une bonne assise de départ. Après seulement 3-4 mois d'activités, sans avoir tous les moyens nécessaires (demandes de financements complémentaires en cours), cela débouche sur des innovations.

Certaines personnes qui travaillent avec nous commencent à avoir des

prix internationaux de design, d'architecture, d'ingénierie...

Avez-vous des exemples ?

Expérimonde, qui est basée à La Boissière, est notamment une société aui est l'un des 3 co-créateurs du projet avec le Musée Vivant et le CIST. Elle a travaillé avec un étudiant en arts appliqués qui a inventé un four solaire gonflable, que vous pouvez voir aujourd'hui dans des grosses enseignes commerciales de Montpellier. Ce four, que l'on peut emmener dans la nature sans incandescence a été inventé ici, à Saint-Jean-de-Fos. C'est un produit mondial à très grosse résonnance. Du coup, Pôle Sud va participer aux « Dyson Awards ». L'innovateur lames Dyson (le Bill Gates de l'aspirateur et du ventilateur) a été au courant de nos travaux via la presse spécialisée puis par les articles parus dans la région. Quand ces représentants français ont vu nos travaux, ils ont décidé d'être officiellement un des grands partenaires de notre lieu. Avec aussi Ferrari Textile (La Tour du Pin en Rhône-Alpes), qui est une boîte de très haute performance sur les toiles composites.

Quelles seront les retombées pour le Cœur d'Hérault ?

On est en train de préparer à travers Pôle Sud des projets qui auront une envergure nationale et européenne, mais c'est réellement pour le vivre en toute quiétude, ici, sur Saint Jean de Fos (commune du Grand Site de France St Guilhem - Gorges de l'Hérault) : on souhaite continuer à profiter du patrimoine naturel et bâti exceptionnel du Cœur d'Hérault et en faire profiter nos visiteurs – partenaires, clients, publics...

Nous travaillons sur l'histoire médiévale locale sur les traces de Saint-Guilhem, de Saint-Benoît, sur la céramique de Saint-Jean de Fos... Et de nombreux autres domaines directement liés au territoire. Nous œuvrons avec les résidents, grand public et scolaires.

Pôle Sud n'est pas une grosse machine, c'est un lieu à échelle humaine, où nous accueillons posément tous ceux qui ont envie de venir voir, s'amuser sur un aspect, travailler un projet... à la demande sur réservation ou en fonction des créneaux d'ouverture au public dans le cadre de la Fête de la science, etc.

Contact:

www.imaginairescientifique.fr

Développement viticole

IGP Vicomté d'Aumelas, une signature vigneronne

Il y a trente ans naissaient les Vins de Pays de la Vicomté d'Aumelas. Aujourd'hui les vignerons de la Vicomté d'Aumelas revendiquent le passage en IGP (Indication Géographique Protégée) et mettent en place une démarche de communication et de promotion. Nous avons rencontré Nicolas Allègre, directeur de l'Union des caves coopératives de la Vicomté d'Aumelas.

ue représente La Vicomté d'Aumelas en termes de territoire?

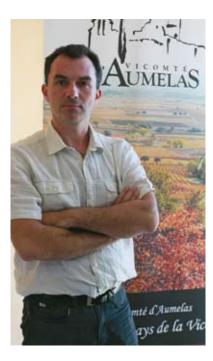
Environ 7 500 hectares exploités. On parle du périmètre de notre union de caves coopératives, notre vignoble, soit plus de 40 villages. Ce vaste territoire part d'Aniane jusqu'à Saint Pargoire, et saute l'Hérault. Pour ce qui est spécifiquement de l'IGP, c'est un peu plus restreint, sur 30 communes. Nous nous attelons à défendre une appellation qui représente bien nos producteurs et leurs intérêts.

Le secteur de la Vicomté d'Aumelas existait déjà dans le temps ?

Le secteur existe depuis qu'il y a des producteurs de vin, c'est-à-dire depuis des temps immémoriaux. Il y a deux ans, il y a eu une refonte au niveau de la législation européenne en matière d'IGP et de Vins de Pays. C'est là que nous avons décidé d'impulser un mouvement fort sur cette appellation, à un moment où les viticulteurs se trouvent de plus en plus noyés dans un marché mondial où apparaissent de grosses structures de commercialisation et de production. Il v a nécessité pour nous de faire en sorte que lorsqu'on fait notre métier, quand on produit du vin, on puisse exprimer ce que l'on est et d'où l'on vient. Il était grand temps de remettre en vie cette appellation qui existe depuis une bonne trentaine d'années.

Comment allez-vous faire?

D'abord lui donner une lisibilité. Les investissements que l'on met en place et pour lesquels nous avons été aidés sont liés à la communi-



cation. On sait aujourd'hui faire du bon vin mais si on ne le dit pas et si on ne le fait pas savoir ça ne sert strictement à rien. Nous avons la chance cette année d'avoir notre appellation Vicomté d'Aumelas qui a obtenu une médaille d'or au concours de la vallée de l'Hérault. C'est un signe de qualité non négligeable pour nos vins qui sont dans des domaines de prix tout à fait raisonnables.

Quels sont ces prix raisonnables?

Le consommateur trouve cette médaille d'or au caveau dans les

3 euros. Entre 3 et 4 euros, c'est le cœur de la consommation européenne. Sur cette appellation, c'est l'accès qualité qui prime et nous initions une politique de communication d'abord locale puis plus large en donnant une meilleure lisibilité : qu'est ce que la Vicomté d'Aumelas, son périmètre, son histoire, son patrimoine. Localement, nous représentons 5 caves coopératives qui touchent des milliers de familles par le caveau et par tout ce que nous y faisons, ca parle tout de suite à tout le monde. Nous exportons aussi quelques millions de bouteilles un peu partout sur la planète, c'est donc un excellent relais en terme de communication.

Il y a une donc une signature Vicomté d'Aumelas ?

Indéniablement! Nous savons très bien que les consommateurs de la planète entière veulent se lier à une réalité. Quand on veut boire du bon vin, on veut s'attacher à savoir que derrière, il y a de bons producteurs. Il faut donc une signature. Par exemple, le site internet lié à cette appellation nous permet de suivre les fréquentations qui ont tout de suite été très importantes, entre 70 et 150 visites par jour. On a pu voir qu'on avait des visites liées aux endroits où l'on exportait les bouteilles, notamment les Etats-Unis. Cet intérêt existe pour les appellations prestigieuses. Pourquoi ne le serait-il pas pour un groupement coopératif attaché à cette notion de qualité et de tradition ? C'est ce que l'on essaie de mettre en lumière avec tous les éléments modernes de communication.

Donc c'est une opération assez positive dans l'ensemble ?

Oui. D'ici la fin de l'année et début 2012, les outils de communication seront quasiment tous en place, déclinés avec les moyens habituels : verres sérigraphiés lors de manifestations, de dégustations, mais aussi des petits posters, des tire-bouchons dans les restaurants européens chez lesquels nous commercialisons.

Et nous essayons aussi de nous démarquer : en ce moment, une photographe réalise un reportage sur nos producteurs, qu'ils soient en caves particulières ou en caves coopératives mais aussi sur leur milieu de vie, leur commune, leur espace, leur paysage. Je pense que c'est un point important car les gens ici n'ont pas toujours conscience de la richesse de leur environnement. Et c'est aussi une façon différente de montrer l'histoire de la viticulture dans son ensemble, avec les gens, leur façon de travailler, le territoire.

Contact : Vignerons de la Vicomté au 04 67 96 82 87 www.vicomtedaumelas.com

Dynamisation des acteurs économiques



e Cœur d'Hérault comprend plus de 8 000 entreprises, dont 97 % ont moins de 3 emplois. Ces entreprises sont disséminées un peu partout et sont souvent méconnues des habitants du territoire. Le Pays Cœur d'Hérault ayant la volonté de travailler en circuit court vente directe ou semi-directe), l'action menée doit permettre aux entreprises du Cœur d'Hérault d'être mieux connues et favoriser les échanges de proximité.

Ça va se traduire par un outil informatique qui va être sur internet, autrement dit un site-portail. L'objectif du portail est de renseigner, d'animer et d'informer.

Ce portail aura deux volets essentiels, le volet « infos » étant laissé de côté pour le moment car ce n'est pas l'objectif prioritaire. Néanmoins, le volet « renseigner » va se faire à travers un annuaire 2.0, sous la forme d'un réseau social

d'entreprises assez ludique.

Le 2.0, priorité à l'interaction

Le 2.0 c'est un peu comme le Facebook du Cœur d'Hérault, mais pour les entreprises. C'est une interaction entre l'internaute et le site. Quelque chose de ludique, que les internautes aujourd'hui ont l'habitude de manipuler et qui leur permet de trouver une entreprise par rapport à un secteur d'activité ou un lieu géographique. Une règle des 2 ou 3 clics maximum : on se connecte sur le portail, on cherche un ferronnier et apparait une carte sur laquelle sont indiqués tous les ferronniers.

Le volet annuaire devrait se présenter avec une fiche signalétique de l'entreprise, un contact e-mail, un site web, et puis des onglets qui permettent de visualiser des photos, d'avoir le plan de géo-localisation et éventuellement une vidéo. Une inscription payante est envisagée au niveau des entreprises, d'un coût modeste mais permettant à ces dernières de faire des mises à jour et de passer leurs promos en page d'accueil, par exemple. La volonté est véritablement de permettre des échanges commerciaux en circuit court.

La foire virtuelle

C'est un outil novateur permettant d'organiser des foires, mais de manière virtuelle. Des foires théma-

Portail internet et foire virtuelle

Le Pays Cœur d'Hérault présente le projet de création d'un site-portail d'entreprises locales, dont l'objectif est de favoriser les circuits courts dans un premier temps, puis de créer une « foire virtuelle » facilitant les échanges commerciaux.

tiques, qui permettent aux gens de se balader dans la foire et d'avoir accès à des stands, de pouvoir dialoguer avec les entreprises, voir leur vidéo, échanger avec les structures qui présentent leurs produits. C'est de l'événementiel interactif sur le site, à raison de 6 foires par an. Il y aura des échanges du consommateur vers l'entreprise mais on peut imaginer aussi des foires d'entreprises à entreprises.

Par contre, il n'y aura pas d'avatar ou de personnages en 3D. La volonté est de montrer de vrais personnes à travers l'utilisation principale de la vidéo, tout en faisant la promotion du territoire. On peut très bien imaainer que ces foires aient lieu sur le bord du Salagou, à Villeneuvette, à Saint Guilhem le Désert. L'objectif c'est que l'entreprise puisse présenter une vidéo scénarisée de son dirigeant, d'un salarié, une bibliothèque ou une galerie photo de son savoir-faire et de ses produits. Il s'agit bien de mettre en relation les gens mais sans pour autant faire d'achat sur le site de la foire. Le but est de faciliter les rencontres d'où

devraient découler l'échange commercial, mais hors foire. La priorité, c'est de s'adresser aux habitants du Pays Cœur d'Hérault mais aussi de faire d'une pierre deux coups : une personne extérieure venant se connecter sur cette foire se baladerait aussi dans un site pittoresque ou dans un village, profitant de notre patrimoine naturel et bâti. C'est vraiment comme des foires à l'ancienne, mais avec une technologie internet. A priori cela n'existe pas, en tout cas à visage humain.

Quelles sont les potentialités d'avenir ?

L'essentiel du portail est la possibilité de trouver une entreprise locale-

ment. La perspective est de conforter ce site, qu'il prenne sa place sur le web et au'on ait un bon retour de la part des entreprises et des habitants du cœur d'Hérault Dans un second temps, on peut imaginer une dimension d'information économique locale sous forme de WebTV, où chacune des communautés de communes pourrait faire remonter son contenu, avec des reportages comme « l'entreprise du mois ». Donner une dimension un peu plus grande et faire que ce soit réellement le rendez-vous du dynamisme du Pays Cœur d'Hérault.

Contact : Thierry Peteytas au 04 67 57 01 01

La Lettre du Contrat de Pays 2011 - Editée par le Pays Cœur d'Hérault 18, avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault - Tél.: 04 67 44 39 74

contact@coeur-herault.fr - www.coeur-herault.fr

Rédacteur en chef : Louis Villaret, président du Pays Coeur d'Hérault.

Coordination: Thierry Rebuffat.

PAO, réalisation, interviews: Eric Alain - Le Caylar en Larzac - www.euromedit.com Crédits photos: Olivier Thieule (Fusioline), Christophe Leydier, Yves Koskas et Eric Alain pour le Pays Cœur d'Hérault - OTI St Guilhem Vallée d'Hérault, DR.











